

## Direction départementale des territoires du Doubs

Service Eau Risques Nature Forêt
Unité Nature Forêt
Affaire suivie par : Frédéric CHEVALLIER

Tél.: 03 81 65 61 96

frederic.chevallier@doubs.gouv.fr

Besançon, le 18 mai 2022

## Participation du public - Synthèse des observations du public

Projet d'arrêté préfectoral fixant le nombre minimal et le nombre maximal de chevreuils à prélever par unité de gestion cynégétique dans le département du Doubs pour la saison 2022-2023

soumis à la participation du public du 22 avril au 12 mai 2022 sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

## 1 - Observation du public\_:

Le projet d'arrêté préfectoral fixant le nombre minimal et le nombre maximal de chevreuils à prélever par unité de gestion cynégétique dans le département du Doubs pour la saison 2022-2023 n'a fait l'objet d'aucune observation de la part du public.

## 2 - Décision:

L'arrêté préfectoral est donc proposé à la signature sans modification.

Aurélia BARTEAU,

Cheffe du service

eau, risques, nature, forêt

